



Nettoyant algues Becol

Explication	<p>Le nettoyant algues BC est un agent algicide concentré basé sur un ammonium quaternaire et contient 100 g/l de chlorure de N,N-didécyl diméthyl ammonium. Sipro Uniquat est autorisé légalement sous le numéro 14554 N. Le nettoyant algues BC est soumis à des recommandations spécifiques de la loi sur les produits biocides.</p>
Application	<p>1. Lutte contre les bactéries (sauf les mycobactéries et les spores bactériennes) et les levures sur les surfaces qui peuvent être en contact avec des aliments et boissons et les matières premières de ceux-ci, mais à l'exception des appareils de traite du lait dans les fermes ;</p> <p>Lutte contre les bactéries (sauf les mycobactéries et les spores bactériennes) et les levures sur les surfaces de locaux destinés au séjour de personnes ;</p> <p>2. Lutte contre les bactéries, champignons et algues dans les systèmes d'eau froide en circulation ; dans les systèmes de dosage d'adjuvants de l'industrie du papier et du carton ainsi que les installations de pasteurisation et autres formes d'eau de traitement dans l'industrie alimentaire et sucrière. Ce produit ne peut être utilisé qu'avec l'accord de l'autorité compétente du lieu concernant la gestion qualitative de l'eau ;</p> <p>3. Lutte contre les dépôts verdâtres. Le traitement des surfaces en dur et appareils près des cours d'eau n'est pas autorisé pour lutter contre les dépôts verdâtres. Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques : il faut éviter que le liquide n'atteigne les eaux de surface.</p>
Mode d'emploi	<p>Commencer par nettoyer à fond les surfaces et matériaux à désinfecter. Rincer ensuite le nettoyant éventuellement utilisé à cette occasion avec de l'eau propre. Éliminer le liquide superflu. Si les surfaces ou matériaux traités peuvent entrer en contact avec des aliments et boissons, il convient de rincer abondamment à l'eau claire après le temps d'action. Temps d'action minimal 5 minutes. La concentration d'utilisation est de 4 ml par litre d'eau pour les endroits où des aliments ou boissons sont préparés, traités ou conservés et pour l'emploi général.</p> <p>Dans les hôpitaux, le produit est exclusivement recommandé pour le traitement de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Surfaces (murs, sol et mobilier) à l'exception des départements TBC et incubateurs : dilution d'emploi 1:250 (4 ml/l), temps d'action minimal 5 minutes.• Surfaces et appareils en cuisines : dilution d'emploi 1:250 (4 ml/l), temps d'action minimal 5 minutes.• Toilettes et autres sanitaires <HT> dilution d'emploi 1:250 (4 ml/l), temps d'action minimal 5 minutes.• Instrumentation (sauf cystoscopes et autres instruments médicaux délicats) : exclusivement après emploi et avant nettoyage et stérilisation. dilution d'emploi 1:250 (4 ml/l)• Attention : l'utilisation du produit peut entraîner la sélection de souches de bactéries qui y résisteront.
Appl. industrielle	<p>2.1 Utilisation dans les systèmes d'eau froide, installations de pasteurisation et autres formes d'eau de traitement. Nettoyer les systèmes fortement contaminés avant le traitement.</p> <ul style="list-style-type: none">• Dosage initial : ajoutez une fois par semaine 50 ml de ce produit par m³ de volume système ; si ce dosage ne donne pas de résultat satisfaisant, augmenter le dosage à 400 ml de ce produit par m³ de volume système.• Dosage d'entretien : ajoutez une fois par semaine 50 ml de ce produit par m³ de volume système ; augmenter le dosage si la formation de mucus augmente. <p>2.2 Industrie du papier et du carton. Le produit doit être ajouté au moyen d'un doseur à l'eau de pulpe des bassins.</p> <ul style="list-style-type: none">• Dosage initial : ajouter 2-4 litres du produit par tonne de papier ou pulpe de papier. Dans les systèmes de dosage d'adjuvants : directement 100-200 ml/100 l. Répéter cela jusqu'à ce que le système soit sous contrôle.• Dosage d'entretien (méthode continue ou discontinue) : ajouter 200-2000 ml du produit par tonne de papier ou pulpe de papier. Ajuster le dosage de sorte que le système reste sous contrôle. Dans les systèmes de dosage d'adjuvants : ramener le dosage à 100-200 ml/100 l.

Lutte contre les dépôts verdâtres Pour éliminer les dépôts verdâtres sur les fenêtres et matériaux des serres et entrepôts vides.
Pulvériser minutieusement ou brosser avec une solution de 2,5 % de ce produit (25 ml pour 1 litre d'eau). Après quelques jours, éliminer les algues mortes, la saleté, etc. d'abord avec un jet d'eau puissant et après à l'aide d'une brosse. Ce traitement nettoyant ne doit pas nécessairement être fait à court terme puisqu'il n'y a pas de vapeurs nocives qui se dégagent du produit. C'est pourquoi ces traitements peuvent se faire jusqu'à peu de temps avant la mise en terre des plants.

Pour prévenir les dépôts verdâtres sur les fenêtres et matériaux des serres et entrepôts vides.

- Pulvériser sur les fenêtres propres avec une solution de 2,5 % de ce produit (25 ml pour 1 litre d'eau). Il n'est pas nécessaire et il ne faut pas rincer vu l'absence d'effet nocif de ce produit et la faible quantité résiduelle. Cette méthode permet de lutter contre les dépôts verdâtres pendant de nombreux mois.
- Si les fenêtres (notamment verre plat) sont nettoyées à la main (en frottant), une solution de 1,5 % (15 ml pour 1 litre d'eau) peut suffire.

Pour éliminer et prévenir les dépôts verdâtres sur les murs, toitures, sentiers en pierre, dalles, pierres tombales, fenêtres, traverses, mobiliers de jardin, etc.

Pulvériser, verser, brosser ou frotter avec une solution de 2,5 % de ce produit (25 ml pour 1 litre d'eau). Ne pas rincer. Ne pas pulvériser ou verser sur les plantes.

Remarque Le produit est inefficace quand il entre en contact avec du savon ou des nettoyeurs synthétiques.

Danger Danger. Provoque des brûlures graves et des lésions oculaires. Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme. Garder hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes ; enlever les lentilles de contact si possible ; continuer à rincer. Consulter immédiatement le CENTRE ANTI-POISONS ou un médecin. Conserver sous clé. Évacuer le contenu/l'emballage à un point de collecte de déchets chimiques.

Informations de sécurité UN 1903



Contient du chlorure de didécyl diméthyl ammonium 100 g/l